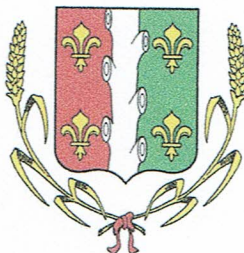


MAIRIE
DE
GRÈGES



Le conseil municipal s'est réuni le 3 mars 2023 sous la présidence de Monsieur Bertrand ARENT, maire de Grèges.

DECISIONS PRISES :

-Vote des subventions de fonctionnement attribuées aux associations pour l'année 2023. Montant total versé : 36 000€.

-Monsieur le Maire présente le projet préparé par le SDE76 pour le **regroupement des armoires de commande de l'éclairage public** dont le montant prévisionnel s'élève à 54 552.00€ T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de 21 870.25€ T.T.C. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter le projet, d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2023 pour un montant de 21 870.25€ T.T.C., de demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible et d'autoriser Monsieur le Maire ou un adjoint à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement.

-Location de la salle polyvalente. Compte tenu de l'augmentation importante des coûts de l'énergie, le tarif de l'électricité est modifié. Le kWh sera facturé 0.60€.

Le maire
Bertrand ARENT

